

Entreprise

Essaim donne des ailes à l'économie sociale et solidaire à Genève

L'incubateur se concentre sur des projets dans lesquels la dimension humaine et sociale prime

Elisabeth Tripod-Fatio
Service de la promotion économique de Genève (SPEG)

«Une structure d'accueil, de conseil et d'accompagnement pour des personnes ou pour des entreprises se rapprochant de l'économie sociale et solidaire et souhaitant développer de nouvelles activités économiques». Voilà la définition d'Essaim que donne Caroline Piffaretti, conseillère en création d'activités économiques et chargée de communication au sein de l'incubateur.

L'humain au centre

Ce service de la Chambre de l'économie sociale et solidaire APRÈS-GE a pour but de «favoriser le démarrage d'activités jusqu'à ce qu'une stabilité suffisante soit obtenue pour garantir leur pérennité». Les prestations sont multiples et varient en fonction des besoins des porteurs de projets: conseil entrepreneurial, gestion de la comptabilité et de l'administration, appui en marketing et en communication. L'incubateur per-



Marc Bieler, secrétaire général de la Chambre de l'économie sociale et solidaire APRÈS-GE, qui chapeaute l'incubateur Essaim. LAURENT GUIRAUD

«Le but final est que l'entreprise puisse sortir de l'incubateur et prospérer sainement et durablement»

met d'apporter un cadre structurant à l'entrepreneur en devenir.

Dans cette structure, les personnes sont au centre: les projets doivent avoir une démarche qui dépasse l'unique recherche du profit, mais serve l'humain et la société avant tout. Pour intégrer Essaim, il n'est pas nécessaire d'avoir un business plan parfaitement abouti: «Nous nous basons avant tout sur l'expérience du can-

didat, ainsi que sur un diagnostic économique, explique Caroline Piffaretti. Le projet va ensuite être développé et affiné avec notre aide afin de le rendre viable». Le but final étant que l'entreprise puisse sortir de l'incubateur et prospérer sainement et durablement.

L'entrepreneur-salarié

Essaim propose le statut novateur d'entrepreneur-salarié au sein

d'une entreprise collective partagée, gérée par l'incubateur. Ainsi, le porteur de projet peut lancer son activité économique individuelle en évitant l'isolement, tout en cotisant et en étant affilié à toutes les assurances sociales. Son salaire est calculé en fonction du chiffre d'affaires qu'il génère. Essaim prélève environ 10% du montant pour les prestations d'accompagnement. Le contrat court sur trois ans. Il peut être résilié après six mois si le projet arrive au stade de maturité qui permet de quitter la structure. Le statut d'entrepreneur-salarié peut ainsi constituer une réelle alternative pour un créateur.

Employé dans une société de services informatiques, Pierre-François Sauthier a décidé, il y a un an, de se lancer comme indépendant avec l'aide de l'entreprise collective partagée d'Essaim: «J'avais une très bonne idée du métier et du marché, mais je ne possédais aucune notion de comptabilité. Bénéficier de ce soutien administratif est un vrai soulagement, car il permet de se concentrer sur la recherche de clients et sur le perfectionnement de l'offre», témoigne-t-il.

Quant à Mariétou Ouattara, jeune entrepreneuse de 28 ans, c'est avant tout le conseil qu'elle est venue chercher auprès d'Essaim: «Mon rêve était de créer une marque de vêtements alliant la beauté des tissus africains à l'élé-

gance des tenues européennes, dans une démarche Nord-Sud», explique l'intéressée. Après un important travail de faisabilité et d'analyse de marché effectué conjointement avec mon conseiller d'Essaim, j'ai lancé, en décembre dernier, la marque MICI, pour Made In Côte d'Ivoire».

Créateurs encouragés

«Les services proposés par Essaim offrent une bonne complémentarité avec le dispositif de soutien aux entreprises existant à Genève, tant par la typologie des projets aidés que par le type d'intervention», explique Patrick Schefer, conseiller aux entreprises au sein du Service de la promotion économique de Genève (SPEG). Il est clair que cette offre contribue à enrichir le tissu économique genevois en même temps qu'elle lui apporte une touche humaine et durable.

Depuis 2010, Essaim a contribué à créer près de 45 emplois et a accompagné plus de 25 entreprises de l'économie sociale et solidaire. Son entreprise collective partagée compte aujourd'hui 18 entrepreneurs salariés.

www.essaim.ch

Pour en savoir plus sur l'aide que le Service de promotion économique de Genève (SPEG) peut apporter aux entreprises: www.ge.ch/entreprises.